

PERSPECTIVES

SANTÉ | ACTION | SOCIALE

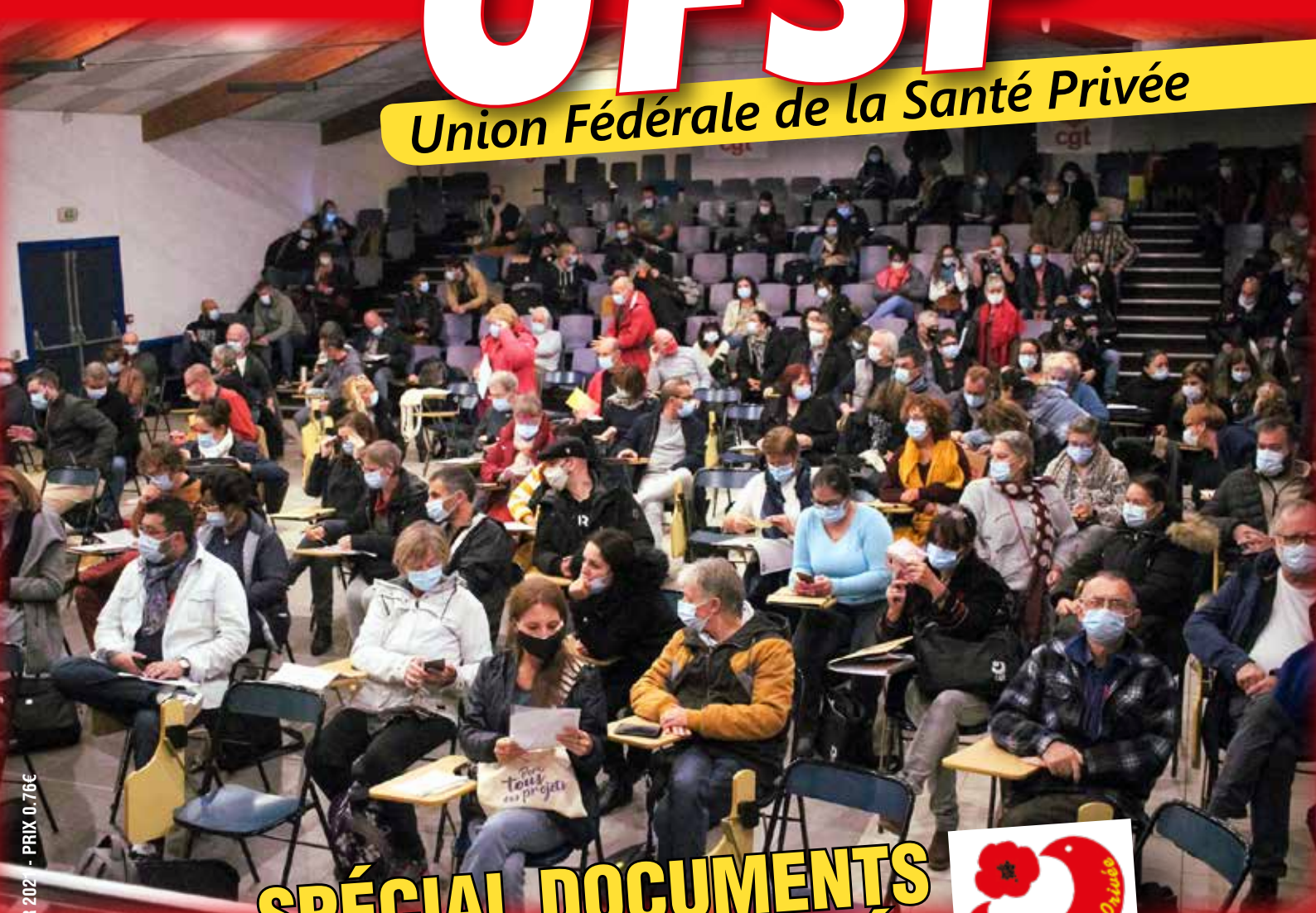


6^e Congrès

6 - 9 octobre 2020 - Ile de Ré

UFSP

Union Fédérale de la Santé Privée



**SPÉCIAL DOCUMENTS
DE CONGRÈS AMENDÉS
ET VOTÉS**





Élections TPE

Le numéro spécial pour vous aider à faire campagne

- Les salariés des TPE: qui sont-ils? Que gagnent-ils à voter CGT?
- Les nouvelles pratiques militantes en direction des travailleurs des TPE
- Se syndiquer et défendre ses droits en TPE: c'est possible! Les exemples qui le montrent

Commandez maintenant

3€

Adresse d'expédition (Écrire en lettres capitales - Merci)

Syndicat/Société (Si nécessaire à l'expédition) _____

Madame Monsieur

Nom* _____

Prénom* _____

N°* _____ Rue* _____

Code postal* _____ Ville* _____ Tél. _____

Fédération ou branche professionnelle _____

Courriel* _____ UD _____

* Champs obligatoires

Réf.	Désignation	Prix unitaire	Quantité	MONTANT TOTAL
35952021	NVO n°3595 spécial TPE Janvier 2021	3€		

N° chèque (à l'ordre de la NVO) _____

Banque _____

Également disponible sur nvoBOUTIQUE.FR

Numéro servi aux abonnés NVO

Code origine : MAG

Adressez ce bulletin à: NVO – Case 600 – 263, rue de Paris – 93516 Montreuil cedex

Tél. : 01 49 88 68 50 – commercial@nvo.fr

[f/nouvellevieouvriere](https://www.facebook.com/nouvellevieouvriere)

[@La_NVO](https://twitter.com/La_NVO)

[@La_NVO](https://www.instagram.com/La_NVO)

ÉDITO

4-5 | Commission exécutive

6-10 | Rapport d'activité

11-13 | Rapports des commissions

14-16 | Résultats des votes



Dominique CHAVE,
Secrétaire Général de l'UFSP
ufsp@sante.cgt.fr

Un congrès offensif !

Je tiens tout d'abord à remercier l'ensemble des délégué-e-s, nos syndicats et l'ensemble de nos organisations en territoires pour avoir préparé sérieusement ce congrès dans le contexte de crise sanitaire que nous connaissons depuis un an.

Notre congrès n'a pas échappé à nos traditions, nous avons pu débattre en toute transparence, faire le point sur l'activité de notre Union Fédérale sur les trois années passées et construire, grâce au document d'orientation, notre cahier revendicatif pour les trois années à venir.

Ce numéro de « Perspectives Santé et Action Sociale » est dédié aux documents votés lors de ce congrès. Vous y retrouverez également le trombinoscope de la nouvelle commission exécutive élue.

Publication de la Fédération
de la santé et de l'action sociale

Directrice de la publication :
Mireille STIVALA
Rédactrice en chef :
Amélie VASSIVIERE

263, rue de Paris - case 538
93515 Montreuil CEDEX
Tél. 01 55 82 87 47 / 87 70

Vive la CGT,
Vive la fédération CGT
Santé et Action Sociale,
Vive L'Union Fédérale de la Santé Privée !



Quelle direction pour ce prochain mandat ?

Le 6^{ème} Congrès de l'Union Fédérale de la Santé Privée qui s'est tenu à l'Île de Ré (17) du 5 au 9 octobre 2020 a élu sa Commission Exécutive. Elle se compose de 30 membres (17 femmes, 13 hommes).

Rôles et missions des membres de la CE :

La CE se réunira bimensuellement sur deux jours à raison de 5 fois dans l'année. Les rôles et missions de ses membres seront principalement de :

- ❖ **Coordonner l'ensemble de l'activité de la santé privée, réaliser le suivi des 140 dossiers existants, (groupes, associations, UES, fondations), ainsi que répondre aux interrogations des structures professionnelles et organisation (UL/UD),**
- ❖ **Négocier dans les différents champs professionnels et branches :**
 - **Leïla CROCHET : Secrétaire Générale adjointe en charge du secteur associatif :**
 - **CCN 51 ▪ EFS ▪ CLCC ▪ SSTI ▪ CRF.**
 - **Carine PAILLAU : Secrétaire Générale adjointe en charge du secteur libéral :**
 - **Cabinets Médicaux ▪ Cabinets Dentaires**
 - **Prothésistes Dentaires**
 - **Valérie GALAUD : Secrétaire Générale adjointe en charge du secteur marchand :**
 - **FHP**
 - **Albert PAPADACCI : Secrétaire Général adjoint en charge du secteur Marchand :**
 - **SYNERPA ▪ THERMALISME.**
- ❖ **Effectuer le lien avec les différents exécutifs de la Fédération (UFAS, UFMICT, UFR, CEF),**
- ❖ **Participer activement à la vie des secteurs (LDAJ, COM, REVENDIC et ORGA) et des différents collectifs qui les composent,**
- ❖ **Tenir si possible des permanences au sein de la Fédération (principalement sur les périodes de congés annuels),**
- ❖ **Travailler sur les items précis (ex. : fiches de paie, formations syndicales, différents écrits, rédaction de tracts...),**
- ❖ **Proposer à la CEF des pistes de travail émanant de notre Union Fédérale.**

Rôles et missions des membres du Bureau :

Réuni chaque semaine (le vendredi), le bureau UFSP 2021 sera élargi aux porteurs de dossiers. Le calendrier est fixé jusqu'à fin 2021.

Les membres du bureau de l'UFSP (composé de 5 femmes et 4 hommes, moyenne d'âge 50,8 ans) proposés par le Secrétaire Général de l'UFSP et ratifiés par le congrès de l'Île de Ré, ont pour prérogatives de :

- ❖ **Coordonner l'activité UFSP entre deux CE, en consultant autant que nécessaire ses 30 membres élu.e.s, oordonner l'activité UFSP entre deux CE, en consultant autant que nécessaire ses 30 membres élu.e.s.**
- ❖ **Mettre en application les décisions prises par la CE DE L'UFSP lors des bureaux et via les consultations par voie électronique,**
- ❖ **Assurer l'activité courante de l'Union (réponses aux différentes sollicitations et demandes, ainsi qu'aux courriers de l'ensemble des structures pro et organisation CGT (UL – UD),**
- ❖ **Via les camarades en responsabilités, organiser des formations spécifiques à notre secteur d'activité (23 formations UFSP pour 2021),**
- ❖ **Participer de manière active aux différents secteurs de la Fédération (Revendicatif, LDAJ, COM et ORGA),**
- ❖ **Gérer et animer l'activité des collectifs et groupes de travail,**
- ❖ **Travailler en transversalité avec l'ensemble du champ fédéral et en particulier avec les autres Unions Fédérales (UFAS, UFMICT, UFR),**
- ❖ **Gérer les initiatives décidées par la CEF,**
- ❖ **Répondre aux camarades de la CEF (ex. : écrit sur le secteur marchand – libéral – associatif...).**

La Commission Exécutive :

30 membres - 13 Entrants - 17 renouvellements de mandat - 17 femmes - 13 hommes.

- **7 SYNERPA • 9 FHP • 1 Accord d'Entreprise ?**
- **3 CRF • 7 CCN 51 • 1 EFS • 2 CLCC.**

Le bureau UFSP :

- **Dominique CHAVE : Secrétaire Général de l'Union Fédérale de la Santé Privée CGT**
- **Valérie GALAUD : Secrétaire Générale adjointe en charge du secteur de la FHP, membre du bureau UFSP et membre de la CE UFSP**
- **Leïla CROCHET : Secrétaire Générale adjointe en charge du secteur de la FEHAP, membre du bureau UFSP et membre de la CE UFSP**
- **Carine PAILLAU : Secrétaire Générale adjointe en charge du secteur libéral, membre du bureau UFSP et membre de la CE UFSP,**
- **Albert PAPADACCI : Secrétaire Général adjoint en charge du secteur SYNERPA et THERMALISME, membre du bureau UFSP et membre de la CE UFSP**
- **Véronique HALABI-LEROY : en charge de la Formation syndicale, membre du bureau UFSP et membre de la CE UFSP**
- **Sandrine OSSART : en charge de la coordination des activités UFSP, membre du bureau UFSP et membre de la CE UFSP**
- **Guylain CABANTOUS : en charge des questions juridiques et lien avec les avocats, membre du bureau UFSP et membre de la CE UFSP**
- **Guillaume GOBET : en charge de l'ORGA, membre du bureau UFSP et membre de la CE UFSP.**

Commission Exécutive élue



**NOUR-EDDINE
AGHANBOU**



SONIA AINOUZ



DJAMILA BENDRISS



NADINE BEURIOT



NATHALIE BLASCO



**GUYLAIN
CABANTOUS**



DOMINIQUE CHAVE



CLAUDIA CORMIER



LEILA CROCHET



CORINNE CUCCHINI



FRANCIS CUNNAC



DIDIER FERRIERES



VALÉRIE GALAUD



GUILLAUME GOBET



**VÉRONIQUE
HALABI LEROY**



ERIC LACOSTE



**CHRISTOPHE
LANGIN**



**ISABELLE
LARROQUET**



JULIE MASSIEU



ANNE MINGOT



ANTHONY MONIER



SANDRINE OSSART



CARINE PAILLAU



ALBERT PAPANACCI



PASCALE PAUWELS



ARNAUD POLY



**ALEXANDRA
SAPHORES**



DAVID SEBAG



CARINE SEDENIO



GEORGES TOUS-MAY

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Le congrès de l'UFSP s'est déroulé du 5 au 9 octobre 2021 sur l'île de Ré après avoir du reporter celui du mois de mai en raison des conditions sanitaires. Il a permis de mettre en place une nouvelle équipe pour le mandat des 3 années à venir. Notre Commission Exécutive sera donc composée de 30 membres comme au mandat précédent (44 candidats), tel que le permettraient nos statuts, elle était parfaitement paritaire (15 femmes et 15 hommes) lors du dernier mandat et sera composée de 17 femmes et 13 hommes pour le mandat à venir (13 nouveaux membres sur 30).

Nous repartons donc dans la continuité de la dynamique entamée depuis maintenant deux mandats et sommes concients de la responsabilité qui nous incombe pour rendre l'outil UFSP encore plus efficient.

Nos instances CE UFSP se tiendront deux jours tous les deux mois et les bureaux UFSP tous les vendredis de chaque semaine. A été décidé d'élargir nos bureaux UFSP avec les MAD et autres suivis de dossier présent.e.s à la Fédération le jour de leur tenue, permettant ainsi de mieux tenir compte de nos suivis à l'ensemble des camarades en responsabilité. Ce sera également le cas pour les CE UFSP en invitant nos camarades en charge des suivis de dossier qui pour la plupart sont sur des dispositifs de mise à disposition, permettant ainsi pour les membres élu.e.s une meilleure lisibilité transversale sur l'ensemble de notre secteur.

Même si nous avons pu constater une présence plus importante des camarades de l'UFSP au sein de la Fédération, il n'en reste pas moins que nous ne sommes encore pas assez pour gérer l'activité, activité qui au demeurant ne fait que croître ces dernières années, sans pour autant avoir des moyens supplémentaires et suffisants. L'étape de la crise COVID 19 et son lot de réorganisations nous a permis de démultiplier nos instances et nous a fait prendre conscience de l'impérieuse nécessité d'échanger constamment sur l'ensemble de nos dossiers afin d'assurer un suivi régulier de l'activité pour toutes et tous. Sans prétention aucune, nous pensons que cela nous a permis d'être à la hauteur des enjeux que cette crise sanitaire a créé, même si cette dernière est toujours en cours. Depuis, à travers l'activité qui a été sans relâche, nous avons essayé de garder un rythme régulier d'échanges afin de mieux se préparer aux échéances qui nous attendent.

UFSP : Des outils au service des luttes

Point sur le suivi des Groupes/UES/Associations/ Fondations

Ce mandat a permis d'opérer un véritable suivi des dossiers qui composent le tissu de l'Union Fédérale de la Santé Privée. Avec, notamment, le suivi de 24 collectifs d'élu.e-s/mandaté.e-s à des fréquences plus ou moins régulières, nous avons fait le constat que pour mieux nous organiser, nous devons, être en échanges constants avec nos camarades en responsabilités sur les établissements. Les résultats sont très concluants sur la prise en compte de l'activité et nous devons permettre de la développer afin d'éviter l'isolement et l'éparpillement de nos camarades.

Les collectifs existants, pourquoi une telle organisation, quelle efficience ?

Regrouper (*par groupe/convention*), Organiser, Former de façon à être toujours plus efficaces face à des structurations employeurs en perpétuelles évolutions/face à des directives gouvernementales mettant à mal l'organisation des salarié.e.s, leur défense, favorisant leur isolement, mettant à mal l'organisation des structures et l'organisation syndicale (*ex : éloignement du terrain via la mise en place de l'instance unique CSE avec un périmètre de plus en plus large qui pour certains groupes est territorial à l'échelle nationale*). Le lien via les collectifs prend également tout son sens dans l'optique de pouvoir réunir nos forces et mettre en lien les camarades. Par exemple, d'un même groupe pour faciliter la création de liste et amplifier notre rapport de force CGT, voire d'une même convention collective pour dresser des revendications qui sont réfléchies collectivement. Au-delà de la tenue de ces collectifs, il nous faut à l'avenir informer nos syndiqué.e.s, via des comptes rendus réguliers, de l'activité de chacune de ces réunions. Une réflexion port également sur la possibilité d'avoir une cartographie précise de là où nous sommes réellement organisés, pour ce faire un véritable travail d'ORGA devra être effectué par nos suivis de dossiers (*je serai tenté de dire qu'il faudrait presque commencer par cela*) et avoir un lien permanent avec les territoires sur lesquels nous devons être plus présents. La perspective de solliciter l'ensemble des USD et autres organisations (UL; UD) a par ailleurs été soulevée et devra être effective.

Formations syndicales : *Devant l'impérieuse nécessité, face à une évolution constante du droit du travail et principalement dans la dernière période la mise en place des CSE, la complexité parfois de se former au niveau local selon les territoires, l'UFSP a décidé de prendre en mains le défi de former sur un ensemble de thématiques ses élu.e.s/mandaté.e.s/Camarades en responsabilités afin d'appréhender au mieux les enjeux auxquels ils*

et elles sont confronté.e.s. Ces formations sont une réponse aux attentes de ces élu.e.s/ mandaté.e.s, leurs constructions sont une réponse aux besoins, aux doléances de nos camarades en responsabilité. La programmation ambitieuse du plan de formation UFSP sur l'exercice 2020 devait permettre de former environ 440 élu.e.s et mandaté.e.s. La crise sanitaire est passée par là et nous avons dû nous adapter en reportant, en annulant quelques formations, mais aussi au regard des gestes barrières, limiter le nombre de stagiaires par formations. Ces formations n'ont pas vocation à former seulement les camarades de l'UFSP, mais tou.te.s les élu.e.s/mandaté.e.s de droit privé de notre secteur d'activités et également les camarades du secteur public souhaitant, par choix ou nécessité, acquérir les contenus de droit privé (ex : secrétaires d'USD devant répondre aux différentes demandes sur leur territoire). Ces formations sont essentiellement basées ces derniers temps sur la mise en place du CSE/Prérogatives du CSE, Fiches de paye/rémunérations, Comité de Groupe, NAO et stratégies revendicatives, mais aussi depuis cette année, formation Mutuelle/Prévoyance, discriminations syndicales, trésoriers des CSE, Secrétaires de CSE, Prérogatives des RP, Fusions/Absorptions... Une formation des DSC est par ailleurs prévue pour 2021. Les territoires (pro et inter-pro) font maintenant régulièrement appel à notre expertise pour animer des formations, y compris en territoires. Pour 2021, 24 formations sont déjà mises en place par l'UFSP, mais la crise sanitaire toujours bien présente complique la tenue de ces stages en ce début d'année. Pour 2022, l'UFSP a déjà travaillé sur 25 formations qui seront proposées au plan de formation fédéral pour validation.

Livrets juridiques : L'UFSP a produit 2 livrets juridiques durant ce mandat (un avant les ordonnances, puis un après). Ce livret qui a vocation, en sus de la formation, de renseigner nos syndicats/sections syndicales/ élu.e.s et mandaté.e.s, est largement apprécié y compris en inter-pro. Pour rappel, le premier livret, contrairement au second, découlait de fiches juridiques qui paraissaient de façon hebdomadaire et qui étaient adressées via la lettre du jour. Ces fiches étaient construites en fonction des questions récurrentes qui arrivaient à la Fédération/ à l'UFSP.

Syndicalisation : Liens avec les structures et organisations, renforcer ce lien avec les Unions Locales, les Unions Départementales et les Unions Syndicales Départementales Santé et Action Sociale, afin de faciliter le maillage territorial, notamment, quand nous sommes soumis à des élections professionnelles dont le périmètre est au-delà d'un unique département, ce qui est maintenant légion car les employeurs se sont bien approprié ce que leur ont permis les ordonnances MACRON concernant les instances en centralisant un maximum sur le moins d'instances possible (CSE). Nous constatons que notre outil COGITIEL nous permet

difficilement d'identifier nos camarades et le groupe/ UES/Association/Fondation auquel-le-s elles ou ils appartiennent, d'où la nécessité de mieux partager les informations d'une part et d'autre part pour être clairement identifié sur les territoires. Pour ce faire, nous avons établi pendant ce mandat un « tableau des responsabilités » permettant in fine de connaître tous les dossiers suivis par l'UFSP (environ 150 dossiers) ; Apparaissent comme renseignements : la/le camarade de l'UFSP en charge du suivi de ce dossier, la/le potentiel.le DSC/Coordinateur de groupe/Représentativité syndicale et un maximum d'informations permettant à tout un chacun d'avoir d'un coup d'œil une bonne connaissance du groupe/UES/Association/Fondation. Ce livret est à disposition de nos structures et organisations au format papier et dématérialisé (<http://www.sante.cgt.fr/Livret-negociateurs-UFSP>) (mises à jour régulières car en constant changement). La syndicalisation doit être une de nos priorités pour le mandat à venir, nombreux de nos camarades de l'UFSP ne sont pas clairement identifié.e.s, parfois enregistré.e.s sur la Fonction Publique Hospitalière, parfois dans d'autres Fédérations, parfois pas déclaré.e.s du tout, un travail important a déjà été produit durant ce mandat, mais il nous faut accentuer ce travail « de fourmi » avec les territoires.

Quelle place a l'UFSP dans la Fédération de la Santé et de l'Action Sociale, comment mieux travailler la transversalité, quelle progression durant ce mandat ?

L'UFSP prend toute sa place dans l'organigramme de la Fédération, même si le nombre de syndiqué.e.s du privé en regard du nombre de syndiqué.e.s du secteur public reste encore bien en dessous en terme de données chiffrées, l'UFSP est encore largement sous représentée au sein de la CEF ; plusieurs facteurs nous permettent d'avancer que contrairement à ce que l'on peut défendre (*un grand service public de santé et d'action sociale*), la place des groupes marchands et le secteur associatif tous deux associés prennent aujourd'hui une part importante du « marché » de la santé en France. Loin de vouloir cautionner cet état de fait, nous sommes confronté.e.s au fait de devoir appréhender une activité toujours plus dense et donc à devoir déployer des moyens de plus en plus importants pour répondre au mieux aux défis qui nous sont lancés. La Direction Fédérale (CEF) a décidé d'octroyer des moyens supplémentaires pour deux camarades du secteur privé pour faciliter la prise en charge de l'activité : (2 X 30 % dont un déjà effectif depuis le 1^{er} décembre 2019 : **Valérie GALAUD**, l'autre en cours de recherche).

Pour rappel, les moyens de mise à disposition de l'activité syndicale UFSP se concentrent sur 10 ETP dispositif dit « UNIFED » concernant

uniquement la CCN 51, les CLCC et la CRF + 2 ETP sur la CCN 51. Durant le dernier mandat, quelques camarades sont venu.e.s renforcer l'équipe UFSP :

Leila CROCHET (Dép.75)

issue de la CCN 51 sur un dispositif UNIFED à hauteur de 75 %,

Philippe GALLAIS (Dép.34)

issue de la CCN 51 sur un dispositif UNIFED à hauteur de 50 %,

Sandrine OSSART (Dép.44)

sur un dispositif CCN 51 à hauteur de 50 %,

David SEBAG (Dép 76)

(CLCC) sur un dispositif « UNIFED » à hauteur de 30 %,

Guillaume GOBET (Dép 63)

depuis le 15 décembre 2020 sur un dispositif UNIFED.

A cela s'ajoute l'accord dialogue social KORIAN qui permet de mettre 2 camarades en MAD à temps plein, dont : **Nathalie BLASCO (Dép 83)** qui nous a rejoint au 1^{er} janvier 2020 et **Albert PAPADACCI**, Accord d'entreprise KORIAN.

Depuis le congrès de l'île de Ré, 3 camarades ont ou sont en cours d'obtention d'une MAD, soit deux fois 50 % (**Georges TOUS-MAY** (CRf) – Dép 69 au 15 janvier 2021 et **Renaud MANDEL** (CRf) – Dép.93 au 1^{er} janvier 2021) et un temps de 20 % pour **Stéphanie DOS SANTOS** – CLCC - (Dép 94) - en cours de négociation.

L'UFSP prend toute sa place dans les différentes instances de la fédération/secteurs de la fédération, 1 Membre CFC (**Valérie GALAUD**), 7 Membres CEF/CFC dont 5 du bureau de l'UFSP (**Véronique HALABI**, **Valérie GALAUD**, **Dominique CHAVE**, **Guillaume GOBET**, **Guylain CABANTOUS** pour le bureau de l'UFSP) - (**Juliette TEXEIRA**, **Christophe LANGIN** – CE UFSP).

La trésorerie de la Fédération est assurée par **Carine SEDENIO**,

La co-responsabilité du secteur REVENDIC et le LDAJ est assurée par **Julie MASSIEU**,

Dominique CHAVE, (précédemment responsable des personnels de la Fédération), assure les Relations Partenaires.

Didier FERRIERES sur la présidence OETH

Franck MONFORT sur Formation Professionnelle

Des camarades sont également impliqués.e.s dans les différents secteurs de la Fédération.

En conclusion, l'UFSP CGT malgré un manque de temps certain, est largement impliquée dans la vie de la Fédération. Nous devons lors du

prochain congrès fédéral favoriser un équilibre plus important entre secteur privé et secteur public au sein de la CEF, nous y veillerons.

La transversalité doit également être encore plus fluide entre les Unions Fédérales, à commencer par celle de l'UFAS avec qui aujourd'hui, dans le tissu associatif, beaucoup de convergences devraient être amenées à se construire, tant sur les Conventions Collectives et les Branches que sur les collectifs associatifs composés d'établissements relevant du sanitaire, du social et du médico-social. En effet, plusieurs associations/fondations couvrent le sanitaire, le secteur social et le secteur médico-social et les suivis devraient dans l'absolu être mutuels avec un mode organisationnel commun.

Participation aux instances

CE UFSP - Nous constatons une certaine forme d'érosion quant à la présence des camarades élu.e.s, il est donc déplorable de constater que, pour des raisons des plus diverses, nous arrivons parfois en fin de mandat à un tiers des effectifs de départ, soit 10 élu.e.s sur 30 élu.e.s à la Commission Exécutive UFSP.

Nous avons donc réfléchi à pouvoir compter sur un exécutif qui soit plus constant, tant dans la présence de ses membres que sur le partage des tâches à prendre en charge. Nous avons également mis en place une formation des élu.e.s de la CE UFSP à Courcelle dès la sortie du congrès (*en janvier 2021*), permettant de pouvoir compter de suite sur des camarades opérationnel.le.s. Ce stage a notamment pour but de mieux connaître la Fédération (*ses espaces, ses Unions Fédérales, ses secteurs*) puis d'appréhender le fonctionnement de notre Union Fédérale de la Santé Privée. Cette formation de dirigeants a eu lieu en 2021 et une réflexion pourra être envisagée quant à la réitérer une fois par an sur des thématiques d'actualité.

Par ailleurs, nous devons accentuer notre présence Union Fédérale de la Santé Privée sur les collectifs transversaux (ex : *CNP, Collectif P.A...*).

Secteurs d'Activités UFSP

L'activité UFSP se compose de 3 pôles qui sont :

► **Le secteur marchand/lucratif** avec 2 Conventions Collectives : **Secrétaires adjoint-e-s en charge du suivi de ce secteur : Albert PAPADACCI pour le SYNERPA et le Thermalisme et Valérie GALAUD pour la FHP.**

- CCU FHP (Cliniques) et son Annexe SYNERPA (EHPAD); Le Thermalisme va être intégré dans cette branche.

► **Le secteur Associatif /non lucratif : Secrétaire adjointe en charge du suivi de ce secteur : Leila CROCHET.**

- EFS,
- CLCC,
- CRf,
- SSTI (Médecine du travail),
- CCN 51,
- Thermalisme (qui à terme va passer sous la houlette de la branche lucrative);

► **Le Libéral : Secrétaire adjointe en charge du suivi de ce secteur (Carine PAILLAU)**

- Branche des Prothésistes Dentaires,
- Branche des Cabinets Dentaires,
- Branche des Cabinets Médicaux.

Sans vouloir séparer ces trois pôles, il nous a semblé opportun d'y mettre 4 camarades en responsabilité ; en effet, la responsabilité se doit d'être mieux partagée pour être mieux suivie et moins peser sur le seul SG de l'Union.

Luttes au sein de l'UFSP

Au-delà des nombreuses journées d'action dans lesquelles s'inscrivent les salarié.e.s de la santé privée, nous avons connu des luttes importantes notamment dans les secteurs des EHPAD (30 janvier 2018), il y a eu un avant, il y aura un après....

Cette lame de fond a été la résultante d'un travail et d'une organisation orchestrée notamment par l'UFSP.

Des coups de boutoirs incessants durant des années, des conflits certes parsemés chez **KORIAN**, **ORPEA**, etc... avec comme point d'orgue les 117 jours de grève pour Les OPALINES, grève orchestrée par une camarade avec en soutien les camarades de la CGT et de l'UFSP, grève largement médiatisée.

117 jours de grève qui mettent le débat des conditions de travail, du financement, de la prise en soins de nos ainé.e.s au sein même du Parlement Français. Une mission ministérielle menée par les députées **Monique IBORRA** et **Caroline FIAT** dénonce violemment le mode de fonctionnement de ces grands groupes privés lucratifs, des ARS et du ministère.

Hella KHERIEFF enfonce le clou et met en évidence les méthodes de KORIAN. Les grands groupes s'affolent, nos militants.e.s prennent « *le pouvoir* » et arrivent à faire entendre leurs revendications et à faire bouger certaines lignes.

La coordination et le travail au sein de nos collectifs, la connaissance de nos entreprises initiées par l'UFSP durant ces trois dernières années commencent à porter leurs fruits.

Au-delà des EHPAD, beaucoup de services/d'établissements sont régulièrement en lutte pour tenter d'obtenir des avancées tant sur les conditions de travail (*moyens humains et matériels*) que sur les revalorisations salariales, la santé étant toujours le parent pauvre en termes de rémunération.

Nous constatons cependant de grosses difficultés à homogénéiser/ à faire converger les secteurs lors des grandes luttes interprofessionnelles et impliquer durablement les salarié.e.s de la santé et de l'action sociale dans les mouvements interprofessionnels.

Communication

Nous manquons encore clairement de lisibilité quant à l'activité qui est menée au sein de l'UFSP, cela passe par plus de rédaction de tracts, communiqués de presse, entre autres et avoir une réelle façade tant vers les médias que vers nos syndiqué.e.s et autres salarié.e.s de notre secteur. Un nouveau site va voir le jour et nous aurons la possibilité d'avoir notre propre onglet par groupe/ Association/Fondation/UES que nous pourrions alimenter et enfin considérer comme étant une véritable banque de données pour l'ensemble de nos lecteurs (accords, représentativité, actualités, contacts, tracts, autres...). Nous avons également souhaité ajouter une thématique portant sur notre COMMUNICATION à ce congrès.

La Commission Exécutive de l'UFSP : La commission des candidatures s'est largement inspirée du vécu des camarades qui la composent pour proposer un nombre de critères qui devraient dans l'absolu permettre une meilleure prise en charge de l'activité, une CE UFSP investie au service des élu.e.s/mandaté.e.s, le reflet du salariat de notre secteur, de nos métiers, des Conventions Collectives Nationales et des Branches, des Groupes/UES/Associations/Fondations, assurer la relève par l'investissement de jeunes élu.e.s et mandaté.e.s. La participation aux CE UFSP est nécessairement un impératif, mais la présence des camarades élu.e.s ne suffit pas pour mener au quotidien l'activité de l'union et administrée par le bureau de l'UFSP, chacun.e devra pour ce prochain mandat être investi.e de tâches et de missions bien précises. Se porter candidat.e est un **réel engagement** et, en vertu de nos statuts, un point sur les présences devra être fait régulièrement afin d'éviter toute forme de dérive, tant pour les membres de la future CE que pour les MAD/UFSP.

La CCUE CGT (Convention Collective Unique et étendue CGT)

C'est un projet de Convention Collective de haut niveau couvrant l'ensemble des champs de la santé et de l'Action Sociale, publique comme privée.

- **Ce projet, élaboré et mis à jour régulièrement depuis plus de 10 ans est un repère revendicatif à disposition des militant.e.s.**
- **Ce projet est difficile à porter devant les employeurs, souvent considéré comme « utopiste » par nombre de militants, surtout dans un contexte de « casse » des Conventions Collectives et branches.**
- **Ce projet ambitieux a pour but de donner des repères pour la conquête de nouveaux droits.**

« Utopiste » aujourd'hui, mais « réaliste » demain, comment utiliser cet outil ?

La mise à jour régulière de la CCUE CGT a aussi le mérite de faire un état des lieux des Conventions Collectives, d'y inclure tous les secteurs et professions, de mettre en perspective droits actuels et droits à conquérir. Elle permet également de voir les disparités qu'il peut y avoir dans les différentes Conventions Collectives et Branches.

- **Ce projet doit s'enrichir et s'étendre à des secteurs non inclus à ce jour, comme le secteur libéral.**

Liaison et Collaboration des Unions fédérales de la Fédération

Pour une meilleure collaboration des Unions Fédérales, et après accord de ces dernières, nous proposerons la participation de membres des autres Unions Fédérales (UFMICT, UFAS, UFR) à nos CE UFSP, soit de façon régulière, soit ponctuellement sur des sujets transversaux (ex : ordre infirmier, égalité professionnelle, formation.).

Cette collaboration existe aujourd'hui, souvent informelle et exceptionnelle, elle reste donc à développer.

Pour conclure :

Les 2 congrès de l'UFSP et de l'UFAS se sont tenus au village Océanique sur l'île de Ré du 5 au 9 octobre 2020 inclus, ce congrès a décidé des orientations que nous prendrons afin que l'exécutif élu puisse en toute légitimité respecter les engagements donnés et en assure la mise en œuvre.

Nous nous devons d'être ambitieux en nous fixant des objectifs concrets et atteignables. Nous sommes conscients que la marge de progression est encore importante, notre représentativité syndicale n'a eu de cesse de progresser pendant ce mandat, mais pour autant nous ne devons pas nous en satisfaire. La mise en place de notre fonctionnement a permis cette marge de progression, mais notre organisation se doit d'être encore affinée afin que chacun.e des syndiqué.e.s CGT du territoire puisse être en lien avec notre Union Fédérale pour faire progresser les outils mis à sa disposition.

Enfin, nous remercions l'ensemble des personnels techniques qui, à travers leurs apports, leurs connaissances et expériences de préparation de congrès, ont pu largement faciliter le travail de rédaction, d'ORGA et de mise en page/COM, et tenons à remercier particulièrement notre secrétaire administrative Armonie de nous avoir accompagné.e.s tout au long de ce mandat. ■



Les membres du Bureau Fédéral

COMMISSION DES MANDATS

Le rôle de la Commission « Mandats et Votes » est de vérifier que la représentation des syndicats de notre champ, au Congrès, est bien conforme aux Statuts fédéraux et aux statuts de notre Union Fédérale. Le vote du rapport de la Commission par le Congrès est donc un vote qui certifie la légitimité de l'ensemble des décisions que le Congrès prendra. Après examen des mandats des délégué.e.s, la commission a proposé au Congrès de valider l'ensemble des mandats.

Quelle était la typologie de nos 58 délégué.e.s ?

19 régions sur 22 étaient représentées, il nous manquait nos camarades de Corse, du Limousin et d'Alsace, soit le même nombre que lors de notre dernier congrès, pour autant ces 3 régions ont fait glisser leurs voix sur d'autres délégué.e.s.

La répartition Femmes/Hommes des délégué.e.s est de 2/3 de Femmes (67,79%) et d'1/3 d'Hommes (32,21%). Deux délégations avaient une représentation féminine à 100% : il s'agit des Pays de la Loire et du Centre Val de Loire. Notre congrès est le reflet de notre secteur fortement féminisé, l'attention que porte notre organisation pour que les femmes soient toujours mieux représentées dans notre organisation doit se poursuivre.

Sur les 37 fiches renseignées sur le sujet, 21 sont des primo congressistes et 15 ont déjà participé à l'un des congrès nationaux de la C.G.T. (Fédérale ou Confédérale).

L'âge moyen des délégué.e.s, par rapport au dernier Congrès, est supérieur de quelques mois, à 46 ans et 10 mois (contre 46 ans et 2 mois), nous pouvons constater le vieillissement de nos délégué.e.s, cela doit nous interroger sur notre communication envers les jeunes salarié.e.s de notre secteur, de la place que nous leurs donnons et de la formation syndicale que nous devons leur proposer.

Sur les catégories professionnelles, la répartition est de 55,77% d'employées, 44,23% de techniciens /agents de maîtrise. Nous n'avons pas de cadres ni retraité.e.s, alors que nous avons des représentant.e.s de ces deux catégories lors de notre dernier congrès.

Les métiers représentés dans notre congrès sont les Aides-Soignant.e.s, les Aides Médicaux Psychologiques, les Kinésithérapeutes, les Agents de services techniques tel qu'un chef d'équipe de sécurité incendie, les agents de service hospitalier, un formateur, les secrétaires médicales, les cuisiniers, les brancardiers, les comptables, les ergothérapeutes, les moniteurs/éducateurs, les infirmier.e.s, les infirmier.e.s anesthésistes et les sage-femmes. Les délégué.e.s viennent à 29,73% d'entreprises de moins de 100 salarié.e.s et la majorité des délégué.e.s soit, 67,57% d'entre eux, viennent d'entreprises de plus de 100 salarié.e.s. La répartition des délégué.e.s par convention collective est de 20 délégué.e.s issu.e.s de la CCN51, de 28 délégué.e.s salarié.e.s à la FHP, de 8 délégué.e.s du SYNERPA, d'1 délégué de la Croix Rouge Française et d'1 déléguée régie par l'accord d'entreprise Clinipole.

Pour information, l'Union Fédérale de la Santé Privée s'implique dans 11 branches professionnelles ou Conventions Collectives :

- **Libéral : Cabinets dentaires, Cabinets médicaux et Prothésistes dentaires,**
- **Lucratif : FHP, SYNERPA et Thermalisme,**
- **Associatif : CCN 51, Croix Rouge Française, Établissement Français du Sang, Centre de Lutte Contre le Cancer, SSTI (médecine du travail).**

L'Union Fédérale CGT de la Santé Privée suit 140 dossiers qui se composent de groupes, de fondations, d'associations et d'Unités Economiques et Sociales (UES). Notre champ est très diversifié et morcelé, les salarié.e.s « éparpillé.e.s », ce qui complique notre activité. Contradictoirement, ce peut être aussi un atout pour étendre notre implantation, créer de nouvelles bases, organiser plus de salarié.e.s. Nous pensons qu'il faut intégrer cette donnée à notre réflexion sur la syndicalisation.

Enfin et pour conclure, le rapport de la Commission des Mandats et Votes a été unanimement approuvé. Je remercie tou.te.s les camarades qui ont fait vivre cette commission et qui par leur investissement ont su donner le souffle nécessaire à un très bon travail collectif.

Guillaume GOBET,
Président de la Commission Mandats et Votes.

COMMISSION DES CANDIDATURES

Après le bilan de la mandature écoulée, les délégué.e.s ont élu le nouvel exécutif qui est maintenant en charge de mettre en œuvre les orientations votées à L'Île de Ré au Congrès UFSP du 5 au 9 Octobre 2020.

La Commission Exécutive doit répondre aux besoins et relever les défis qui vont se présenter. L'activité de l'UFSP est large, très large, voire complexe. La composition de cette équipe, car il s'agit bien là d'une équipe, est diverse pour assurer cette activité.

Les syndicats de la Santé Privée ont proposé 46 camarades « à disposition » dont une s'est désistée. Ceci a permis la possibilité d'opérer des choix pour construire une direction équilibrée et représentative de toute l'activité de l'Union Fédérale. Toutes les candidatures étaient conformes à nos statuts.

La commission des candidatures a tenu important de rappeler que pour les camarades qui ne seraient pas retenus.e.s, ce n'était pas un jugement de valeur et seraient impliqués.e.s dans l'activité de l'Union.

Etre membre de la Commission Exécutive nécessite une réelle implication dans la vie de l'Union et il faut que chacun.e prenne la mesure du travail à fournir, du « portage » des dossiers et de l'investissement dans les collectifs et groupes de travail. C'est ce qui a été, pour partie, un handicap dans le mandat qui vient de décoller mais aussi dans les mandats précédents.

La Commission des Candidatures, issue de l'exécutif sortant, a présenté le fruit de ses réflexions lors de la CE de l'UFSP du 15 Septembre 2020. Cette dernière a validé la proposition à l'unanimité.

Comme le prévoient nos statuts, un exécutif de 30 camarades a été retenu par les congressistes sur une liste proposant l'ensemble des 46 candidatures mises à dispositions pour plus de démocratie.

La commission a travaillé sur la base des critères retenus par l'exécutif sortant, publiés dans les Cahiers de la Vie Fédérale que nous rappelons ici :

- 1) Le rajeunissement de la CE UFSP**
- 2) Représentativité entre les Femmes et les Hommes**
- 3) Représentativité régionale et départementale.**

4) L'affiliation à la santé privée pour les syndicats qui présentent des candidat.e.s à la CE : ces syndicats doivent être statutaires, qu'il s'agisse d'un syndicat d'entreprise / d'établissement ou d'un syndicat local ayant une ou plusieurs sections affiliées à la santé privée.

5) Les syndicats qui présentent des candidat.e.s devront être à jour de leurs versements de cotisations (Exercice clos 2020).

6) Etablir une cohérence entre les secteurs lucratif et non lucratif, les grands groupes nationaux, les petits établissements, les cliniques et les maisons de retraite. Des Branches, accords (Accord d'établissement ou Accords Nationaux CRF-EFS) et Conventions Collectives.

7) Les futurs élus.e.s devront s'investir dans la lutte contre la progression des discriminations syndicales toujours plus importantes dans notre secteur, la lutte pour obtenir de nouveaux droits syndicaux, celle pour l'augmentation des salaires, celle pour une égalité Femme / Homme et celle pour le renforcement de la CGT tant au niveau de la représentativité que de la syndicalisation.

8) L'obligation de construire pour l'UFSP une commission exécutive composée de dirigeants nationaux offensifs, décisionnels et militants. Cela induit une grande responsabilité. La ou le Camarade se doit d'être présent.e aux instances de l'UFSP et d'être prêt.e à se rendre disponible pour participer au traitement et au suivi des dossiers portés par l'UFSP au sein de la Fédération de la Santé et de l'Action Sociale.

La commission s'est inspirée de ces critères à chaque réunion et afin de déterminer démocratiquement la liste, la commission a mis chacune des candidatures aux votes des camarades présents.e.s : 26 candidat.e.s ont obtenu l'unanimité - 4 candidat.e.s ont obtenu 5 Votes Pour sur 6 - 1 Candidat a obtenu 2 votes Contre, 2 Pour, 2 Abstentions - 1 candidat a obtenu 3 votes Contre, 2 Pour, 1 Abstention - 1 Candidat a obtenu 2 votes Contre, 1 Pour, 3 Abstentions - 1 Candidat a obtenu 4 votes Contre, 1 Pour, 1 Abstention - 8 Candidat.e.s ont obtenu 5 votes Contre, 1 Pour - 3 Candidat.e.s ont obtenu 6 votes Contre.

La commission a rajouté des critères supplémentaires : à savoir, pas plus de 2 ou 3 candidatures d'un même groupe selon son importance, l'investissement dans le mandat précédent et les mandats « portés » (DS, DCS, Coordinateur, etc.).

Les camarades qui ont été élu.e.s sont issu.e.s :

7 de la CCN 51, 10 de la CCU FHP, 7 du Synerpa, 1 des CLCC, 1 de l'EFS et 3 de la CRF, 1 Accord d'entreprise.

La nouvelle CE est formée de 16 femmes et 14 hommes. La moyenne d'âge est de 48 ans et 6 mois. La CE UFSP est renouvelée, puisque 2/3 des nouveaux membres vont effectuer leur premier mandat, la nouvelle CE a débuté ses travaux le 19 novembre 2020. ■

COMMISSION DES ÉCRITS

La commission des écrits s'est réunie 3 fois jusqu'en mars 2020 et a finalisé ensuite le document d'orientation par échanges mail.

Le report du congrès ne nous a pas permis d'analyser profondément la période de crise sanitaire et ses conséquences. Un texte annexe "spécial covid" a cependant été rajouté dans les documents donnés aux congressistes qui ont pu débattre largement de ce thème et des problèmes rencontrés par nos militant.e.s pour exercer pleinement leurs responsabilités syndicales pendant cette période.

Aucun amendement n'a été présenté ni en amont du Congrès ni pendant celui-ci ; le document d'orientation a été voté à une large majorité.

Liens avec les structures locales (UL, UD, et USD), rapports du local et du national, Syndicalisation et structuration syndicale santé privée, place de l'UFSP dans la fédération, autant de thèmes retenus par les progressistes autour d'un questionnaire central: de quel syndicalisme avons nous besoin ?

L'activité UFSP a été considérablement modifiée et s'est intensifiée au fil des derniers mandats ; les congressistes ont pu analyser et débattre des problématiques posées aujourd'hui à l'UFSP et des orientations nouvelles proposées dans les débats.

Quelles que soient les avancées salariales obtenues par le "Ségur de la santé", il nous faut d'ores et déjà intensifier les luttes dans les établissements et nous interroger sur de nouveaux modes d'actions pour renforcer les mobilisations et les fédérer. L'UFSP est encore « le fer de lance » des mobilisations ces derniers mois et doit, par ses différentes expériences récentes, permettre à ses syndiqué.e.s et syndicats de s'emparer de leur avenir. ■

SYNTHÈSE COMMISSION DES STATUTS

Dans le cadre du 6^e congrès UFSP à l'Île de Ré, les membres de la Commission Exécutive sortante ont souhaité faire évoluer les statuts de l'UFSP en proposant des modifications aux syndicats de la santé privée.

Deux raisons essentielles à cela :

- **Mettre les statuts en conformité avec les règles de vie Fédérales en se rapprochant le plus possible de l'organisation et vie syndicale des syndicats dans les régions.**
- **À la demande du SG sortant, que le futur SG puisse s'entourer de SG adjoint.e.s au niveau des membres de son bureau pour couvrir au mieux toute l'activité de la santé privée.**

En effet, face notamment à l'austérité, les violences, discriminations et répressions de tous genres quasi permanentes subies par les salarié.e.s de la part des employeurs mais aussi des gouvernements successifs via leurs différentes lois régressives, la colère des salarié.e.s augmente et le suivi des luttes et l'activité syndicale sont chaque jour grandissantes dans les syndicats de notre secteur de la santé privée associative et lucrative, mais aussi dans nos structures CGT dont l'UFSP.

Pour faire face à cette activité montante chaque année et très prégnante au niveau de l'UFSP, une nouvelle organisation du bureau UFSP semble primordiale pour essayer de maintenir un bon fonctionnement et un bon suivi de l'activité de la santé privée associative et lucrative.

Un seul et même amendement de 4 syndicats concernant le point des SG adjoint.e.s à l'article 15 a été renvoyé et débattu à la commission des statuts du Congrès.

La commission des Statuts du congrès à l'unanimité de ces 8 membres a décidé de ne pas retenir cet amendement et de garder en l'état la nouvelle écriture proposée de l'article 15 aux syndicats dans le BF du 06 janvier 2020.(cf: rapport ci-joint de la commission des statuts UFSP).

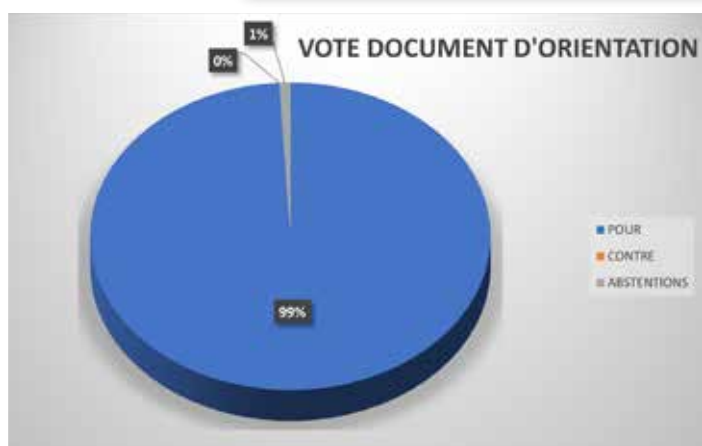
Les congressistes ont adopté toutes les modifications des statuts UFSP comme proposées dans le BF spécial Statuts du 6 janvier 2020 (<http://www.sante.cgt.fr/Bulletin-federal-no01-du-6-janvier-2020>) à 95,83%. 4.17% se sont abstenus et 0% ont voté contre.

Didier FERRIÈRES,
Pilote de la Commission des statuts.

Résultats des votes

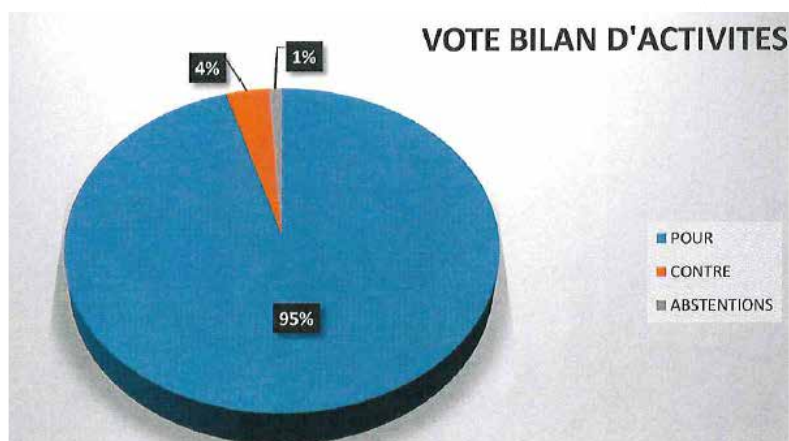
Orientation

Nombre de voix disponibles	8 688	
Nombre de voix portées	7 459	
Exprimées	7459	
POUR	7 392	99.10%
CONTRE	0	0%
ABSTENTIONS	67	0.90%
TOTAL	7 459	100%



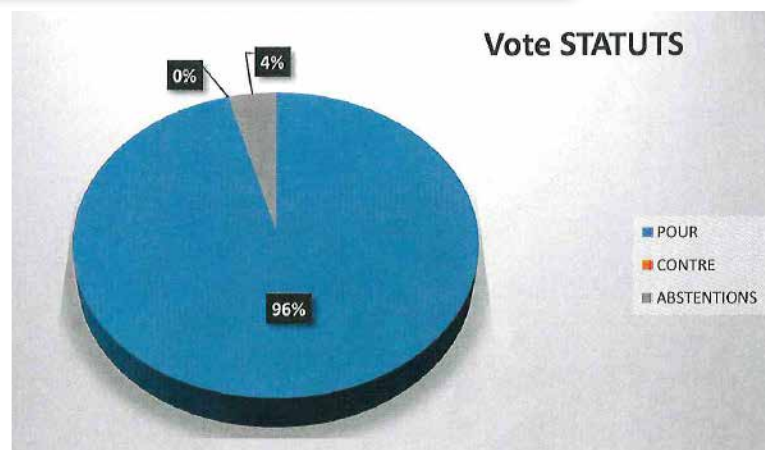
Bilan d'activités

Nombre de voix disponibles	8 688	
Nombre de voix portées	7 459	
Exprimées	7 459	
POUR	7 115	95,39%
CONTRE	269	3,61%
ABSTENTIONS	75	1,01%
TOTAL	7 459	100%



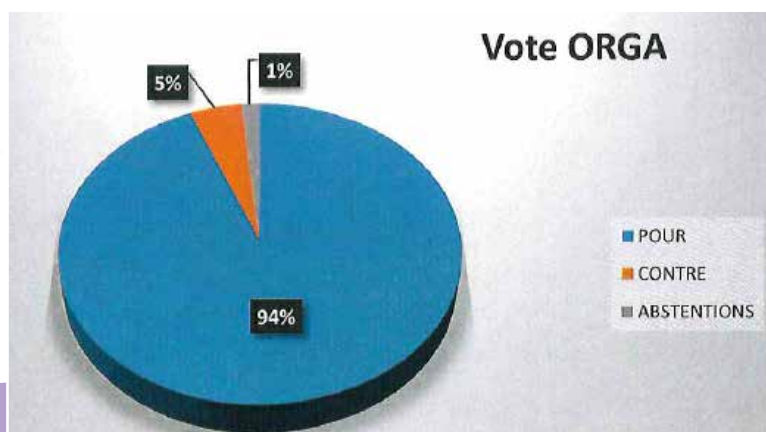
Statuts

Nombre de voix disponibles	8 688	
Nombre de voix portées	7 459	
Exprimées	7 459	
POUR	7 148	95,83%
CONTRE	0	0%
ABSTENTIONS	311	4,17%
TOTAL	7 459	100%



Orga

Nombre de voix disponibles	8 688	
Nombre de voix portées	7 459	
Exprimées	6 400	
POUR	6 000	93,75%
CONTRE	300	4,69%
ABSTENTIONS	100	1,56%
TOTAL	6 400	100%



Commission Exécutive

	NOM	PRENOM	VOIX	POUR	%	CONTRE	%
1	AGHANBOU	NOUR-EDDINE	7459	7082	95%	202	3%
2	AINOUZ	SONIA	7459	5913	79%	202	3%
3	BENDRISS	DJAMILA	7459	6887	92%	202	3%
4	BEURIOT	NADINE	7459	6606	89%	202	3%
5	BLASCO	NATHALIE	7459	6815	91%	202	3%
6	CABANTOUS	GUYLAIN	7459	6362	85%	295	4%
7	CHAVE	DOMINIQUE	7459	6794	91%	150	2%
8	CORMIER	CLAUDIA	7459	6992	94%	171	2%
9	CROCHET	LEILA	7459	7082	95%	202	3%
10	CUCCHINI	CORINNE	7459	6311	85%	258	3%
11	CUNNAC	FRANCIS	7459	6616	89%	202	3%
12	FERRIERES	DIDIER	7459	6230	84%	295	4%
13	GALAUD	VALERIE	7459	6577	88%	150	2%
14	GOBET	GUILLAUME	7459	6212	83%	181	2%
15	HALABI-LEROY	VERONIQUE	7459	6427	86%	171	2%
16	LACOSTE	ERIC	7459	7134	96%	150	2%
17	LANGIN	CHRISTOPHE	7459	6165	83%	150	2%
18	LARROQUET	ISABELLE	7459	6625	89%	202	3%
19	MASSIEU	JULIE	7459	6615	89%	171	2%
20	MINGOT	ANNE	7459	6600	88%	181	2%
21	MONIER	ANTHONY	7459	6099	82%	171	2%
22	OSSART	SANDRINE	7459	6703	90%	202	3%
23	PAILLAU	CARINE	7459	6339	85%	202	3%
24	PAPADACCI	ALBERT	7459	6577	88%	150	2%
25	PAUWELS	PASCALE	7459	6846	92%	202	3%
26	POLY	ARNAUD	7459	7009	94%	181	2%
27	SAPHORES	ALEXANDRA	7459	6520	87%	202	3%
28	SEBAG	DAVID	7459	6988	94%	202	3%
29	SEDENIO	CARINE	7459	6797	91%	202	3%
30	T OUS-M AY	GEORGES	7459	4399	59%	351	5%
31	AGGOUNE	SAMIA	7459	1851	25%	0	0%
32	BERNABE	DOMINIQUE	7459	521	7%	0	0%
33	CHEVALIER	CATHY	7459	1079	14%	0	0%
34	DIEZ	GERARD	7459	464	6%	0	0%
35	GALLAIS	PHILIPPE	7459	2235	30%	0	0%
36	KACHAOU	ABLA	7459	1392	19%	0	0%
37	LIGONNIERE	SYLVIE	7459	845	11%	0	0%
38	MAZOUZI	DJILALI	7459	1873	25%	0	0%
39	N DIAYE	IBRAHIMA	7459	21 80	29%	0	0%
40	PECAULT	OLIVIER	7459	3487	47%	0	0%
41	RAMA	KAMALA	7459	2012	27%	0	0%
42	ROUCH	SYLVIE	7459	608	8%	0	0%
43	STEUER	PIERRE	7459	1625	22%	0	0%
44	WANDJI	ODETTE	7459	1002	13%	0	0%
45	ZUJEW	PATRICE	7459	1002	13%	0	0%

VOTRE FABRICANT de Matériel Syndical

PARTENAIRE



Communication

L'impression tous supports à votre image !

+ de 7000 RÉFÉRENCES



DIRECT ATELIER - SANS INTERMÉDIAIRE

d'objets personnalisés dans nos ateliers



NOUS FABRIQUONS
DANS NOS ATELIERS

Drapeaux, Matériel congrès, Autocollants,
Badges, Mallettes, Sacs à dos
Gilets, Tee-Shirts, Coupe-Vents,
Casquettes, Polos, Clés USB...
Banderoles, Panneaux,
Stands expo...



LMcommunication.com

patrick@LMcommunication.com

02 32 18 07 70



CONSEIL > EXPERTISE > FORMATION



SECAFI

Groupe ALPHA

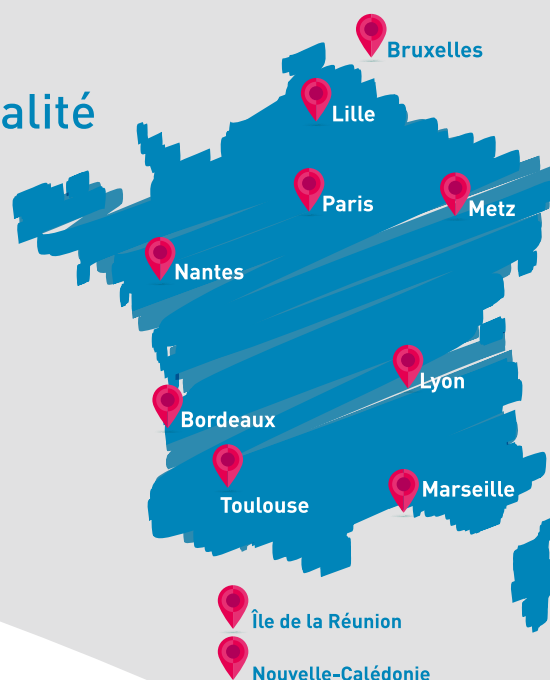


Secafi à vos côtés

ÉLUS DE CSE DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

Votre accompagnement au quotidien

- ➔ Connaître plus précisément vos droits et moyens d'action
- ➔ Anticiper la situation sociale, économique et financière
- ➔ Agir sur la Santé au travail
- ➔ Construire un dialogue social de qualité
- ➔ Améliorer vos négociations



www.secafi.com

Tél. : 01 53 62 70 00 - contact@secafi.com

SECAFI est un organisme de formation enregistré sous le n° 11 75 44 133 75